

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Etudes européennes et internationales

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS)

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Etudes Européennes et Internationales* de l'Université de Nantes propose deux spécialités en première année (M1) : *Politique et société en Europe* (avec deux parcours : l'Europe et le Monde, d'une part, Science politique de l'Europe, de l'autre) et *Droit Européen et International* ; et sept spécialités en deuxième année (M2) : *Droit de l'Union Européenne*, *Droit du Marché*, parcours agro-alimentaire, *Droit du marché*, parcours droit de la concurrence et droit de la consommation, *Droit et sécurité des Activités maritimes et océaniques*, *Ingénierie en projets européens et internationaux*, *Science politique de l'Europe* et *Droit international et européen des droits fondamentaux* (en enseignement à distance uniquement). Ce master compte environ 130 étudiants en première année et près de 240 en deuxième année (chiffres de 2014-2015).

Les cours sont donnés sur le campus de l'Université de Nantes.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Etudes européennes et internationales* de l'Université de Nantes est largement tourné vers les enjeux contemporains. Situé à la croisée de deux champs *Droit*, *Economie*, *Gestion* et *Sciences humaines et sociales*, il offre une grande richesse de parcours. Le M1 comprend deux spécialités : *Politiques et société en Europe* avec deux parcours : L'Europe et le Monde, d'une part, Science politique de l'Europe, d'autre part ; *Droit Européen et International*. Les deux spécialités s'appuient sur des enseignements fondamentaux, obligatoires pour tous les étudiants, et sur des unités d'enseignements de spécialisation, choisis par les étudiants. Le master 2 propose sept spécialités : *Droit de l'Union Européenne* ; *Droit du marché* (agro-alimentaire) ; *Droit du Marché* (droit de la concurrence et droit de la consommation) ; *Droit et Sécurité des Activités maritimes et océaniques* ; *Ingénierie en projets européens et internationaux* et *Science politique de l'Europe*, qui allient Recherche et approches professionnalisantes. S'y ajoute une spécialité disponible uniquement en enseignement à distance, le master 2 *Droit international et européen des droits fondamentaux*.

Ce master dans son ensemble est sans équivalent dans l'ouest français. Chaque spécialité a développé des partenariats avec les partenaires locaux et régionaux de son domaine de compétence, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Ces partenariats se retrouvent dans la composition de l'équipe pédagogique (participation de 234 professionnels sur le total de 306 enseignants vacataires dépendants de l'unité de formation et de recherche - UFR - Droit et Sciences politiques). Si le pilotage est bien organisé au niveau des spécialités, on distingue mal néanmoins comme il s'organise au niveau de la mention, malgré l'existence d'un responsable de mention. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

Un réel effort est fait en matière de professionnalisation, surtout en M2, avec des stages de trois à six mois encadrés, obligatoires en M2 professionnel et possibles en M1 pour certaines spécialités.

Une place centrale est donnée dans l'affichage à l'international, mais les cours de langue et en langue étrangère sont très peu nombreux, voire absents par exemple dans le M2 *Droit international et européen des droits fondamentaux*. Les enseignements liés au numérique sont tout aussi peu représentés.

Les taux de réussite sont satisfaisants (entre 90 % et 100 % pour les M2), mais le suivi des diplômés est très insuffisant et ne permet pas d'évaluer de façon fiable l'insertion professionnelle.

Points forts :

- Le master est très attractif.
- Bonne articulation entre l'enseignement dédié à la recherche et l'enseignement professionnel.
- Réelle volonté d'ouverture à l'international.

Points faibles :

- Le suivi des diplômés est insuffisant.
- La place du numérique est trop marginale.
- La faiblesse des dispositifs en direction des personnes handicapées est sensible.
- L'opacité du pilotage de la formation se remarque à travers une coordination de la mention, informelle et irrégulière, et avec des pilotages de spécialité pas toujours bien définis.
- La place de l'enseignement des langues est très insuffisante pour des formations qui se veulent résolument ouvertes à l'international.
- L'évaluation des enseignements (au niveau de la mention et des spécialités) est insuffisante.

Recommandations :

Il faudrait renforcer la clarté du pilotage en assurant un meilleur pilotage de chaque spécialité (avec une organisation et des règles de fonctionnement claires et précises) et en instituant un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. Il est indispensable de renforcer les moyens numériques, et de reconsidérer la place des langues dans la plupart des spécialités (augmentation du nombre d'heures de formation ; seconde langue obligatoire).

Il serait profitable de systématiser l'évaluation des enseignements et des formations dans leur ensemble et assurer le suivi des diplômés au niveau de la mention.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La cohérence interne au cursus est bonne. Il se décline en sept spécialités rattachées à la faculté de Droit et de Sciences politiques et à l'Unité de formation et de recherche (UFR) d'Histoire, histoire de l'art et Archéologie, dans le prolongement du parcours Europe de la licence d'histoire.</p> <p>On remarque l'effort de construction d'une réelle pluridisciplinarité en vue de proposer une formation adaptée au marché de l'emploi (secteur privé, public et parapublic).</p> <p>L'objectif de la première année (M1) est de permettre aux étudiants de maîtriser l'environnement européen et international (socle commun de connaissances) ; celui de la deuxième année (M2) est de former des spécialistes dans des domaines particuliers liés aux affaires maritimes et/ou internationales.</p> <p>L'organisation des enseignements est cohérente et entend répondre aux spécificités du marché de l'emploi. L'articulation au sein du master des deux dimensions (recherche/professionnelle) est originale et pertinente. Certains enseignements (à vocation transversale) sont communs à plusieurs spécialités.</p> <p>La formation s'appuie sur les solides recherches menées par ses enseignants-chercheurs autour des affaires internationales et des questions européennes.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le master met l'ouverture internationale au cœur de sa démarche. Certaines spécialités se révèlent originales à l'échelle nationale, voire européenne.</p> <p>Chaque spécialité est conçue en collaboration avec des partenaires locaux, régionaux et nationaux qui recoupent son domaine de compétence.</p> <p>Ces nombreux partenariats concernent aussi bien le secteur public que le secteur privé (entreprises, fédérations) en vue du développement de la professionnalisation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique de la mention, foisonnante, est composée de chercheurs confirmés mais aussi d'un très grand nombre d'intervenants extérieurs reconnus dans leurs domaines de compétences. Mais l'ensemble ne constitue pas une équipe pédagogique spécifique au master.</p> <p>Les vacataires assurent 30 % des enseignements. Parmi ceux qui dépendent de l'UFR Droit et Sciences politiques, figurent 234 professionnels (sur un total de 306 enseignants vacataires).</p> <p>Il existe un responsable de mention (un Professeur des Universités - PU), chaque spécialité étant pilotée, en M1 et M2, par un ou deux enseignants-chercheurs (PU ou Maître de conférences - MCF), soit un total de 13 personnes.</p> <p>Les responsables de spécialité réunissent leurs équipes pédagogiques respectives au moins une fois par an.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le M2 <i>Ingénierie en projets européens et internationaux</i> attire 75 candidatures pour 20 places ; le M1 <i>Politique et sociétés en Europe</i>, parcours Europe et Monde, 90 candidatures pour 35 places.</p> <p>Les effectifs sont relativement stables en M1 (autour de 130 étudiants par an) mais sont en nette augmentation en M2 (près de 160 inscrits en 2012-2013, près de 240 en 2014-2015).</p> <p>Les étudiants de M1 viennent de toute la France. La plupart poursuivent en M2, dont près de la moitié en M2 <i>Ingénierie en projets européens et internationaux</i>.</p> <p>En M2 <i>Ingénierie en projets européens et internationaux</i>, le recrutement est sélectif (dossier avec audition). Chaque spécialité comprend entre 15 et 20 étudiants. Près de 60 % d'entre eux viennent du M1 <i>Ingénierie en projets européens et internationaux</i>.</p> <p>Le M2 <i>Droit international et européen des droits fondamentaux</i> (à distance) bénéficie d'un recrutement géographique plus large : il attire de nombreux étudiants étrangers et des professionnels en reprise d'études, en formation initiale ou continue.</p> <p>Les taux de réussite sont élevés (près de 100 % en M2) mais on ne dispose pas de chiffres valables en matière d'insertion professionnelle pour l'ensemble de la mention.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le master s'appuie sur plusieurs laboratoires reconnus pour la qualité de leurs recherches scientifiques (Unités Mixtes de recherche (UMR), notamment l'UMR 6297, Droit et Changement Social, et équipes d'accueil, notamment le Centre de Droit Maritime et Océanique - EA 1165) dans les domaines du droit, des relations internationales et des questions européennes. Il bénéficie également du programme Jean Monnet, de la Chaire de philosophie de l'Europe, du Labex EHNE (Encyclopédie pour une Histoire Nouvelle de l'Europe), épaulés par d'autres structures de soutien à la recherche (Maison des Sciences de l'Homme, Institut d'Etudes Avancées et Ecole doctorale DEGEST). Depuis 2015, il s'appuie également sur un Pôle d'Excellence qui intègre notamment un Institut d'Etudes Européennes et Globales.</p> <p>Les spécialités à vocation professionnelle s'adosent elles aussi aux recherches de leurs enseignants-chercheurs. Les mémoires de stage que doivent rédiger les étudiants comportent eux-mêmes généralement un volet Recherche.</p> <p>En M1, les étudiants des deux spécialités <i>Politiques et société en Europe</i> et <i>Droit Européen et International</i> doivent rédiger un mémoire de recherche, soutenu devant un jury, tout comme en M2 pour ceux qui choisissent la voie Recherche.</p>
------------------------------	--

	<p>Les étudiants peuvent être associés à certains programmes de recherche et sont conviés à participer à de nombreux colloques (nationaux et internationaux).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Pour l'ensemble des spécialités, une forte place est réservée à la professionnalisation, en particulier en M2 professionnel où les stages sont obligatoires. Il existe une formation à postuler aux emplois (CV, lettres, etc.), les contacts sont favorisés avec les anciens étudiants et les projets collectifs sont encouragés. Le M2 <i>Ingénierie des projets européens et internationaux</i> en particulier dispose d'un module Projets innovants d'insertion professionnelle, qui permet aux étudiants de mettre en œuvre un projet collectif avec l'aide d'un représentant de l'association des anciens étudiants.</p> <p>Un forum des métiers est organisé chaque année par la faculté de droit de Nantes.</p> <p>Par l'intervention de nombreux professionnels dans les cours de master, la formation est fortement connectée à l'actualité.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas accessible.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Des stages longs et encadrés (de trois à six mois) sont obligatoires en M2 professionnel et rendus possibles dès le M1 pour certaines spécialités, en France ou à l'étranger, dans les secteurs public, privé ou associatif. Leur évaluation demande à être clarifiée, de même que les modalités de suivi des stagiaires.</p> <p>Les étudiants doivent rédiger un rapport de stage et un mémoire en relation avec le secteur professionnel, soutenu devant un jury composé d'au moins deux personnes (l'enseignant-chercheur encadrant et le maître de stage et/ou un autre membre de l'équipe pédagogique). Mais il n'existe pas de « banque de stages » (réflexion en cours). Le contenu des stages n'est pas donné (pratique ou observation), de même que les modalités de validation ne sont pas précisées.</p> <p>Certaines équipes pédagogiques encouragent les étudiants à définir et mener leurs propres projets collectifs avec des partenaires extérieurs à l'Université mais les financements manquent.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Une place centrale est accordée à l'international : par la nature des enseignements (thèmes traités en cours, intervenants d'origine étrangère, etc.), par les axes de recherche des laboratoires, par le nombre d'étudiants étrangers inscrits en master et les collaborations extérieures (partenariats avec des institutions étrangères, etc.). Des liens avec l'Agence universitaire de la francophonie renforcent la coopération Nord-Sud (enseignement à distance).</p> <p>Malgré des cours et conférences en anglais, les cours de langue (et en langue étrangère) occupent une place relativement mineure au sein des maquettes pédagogiques, alors que chaque spécialité se veut résolument tournée vers l'international : 20h seulement « facultatives » en M1 <i>Droit européen et international</i> et en M1 <i>Politiques et société en Europe</i> ; 24 h au semestre 1 et un cours de spécialité (15 h) en anglais au semestre 2, en M2 <i>Droit de l'Union européenne</i> ; 20 h par semestre pour le M 2 <i>Droit et sécurité des activités maritimes</i> ; 36 h au total pour le M2 <i>Ingénierie en projets européens et internationaux</i>. Aucune heure de langue n'est mentionnée pour le M2 <i>Droit international et européen des droits fondamentaux</i> ; 20h seulement sur l'année pour le master <i>Science politique de l'Europe</i>. Seul le M2 <i>Droit du marché</i> se distingue par une place plus importante accordée à l'anglais. Se pose également pour la plupart des spécialités, la question du renforcement de l'apprentissage d'une seconde langue vivante.</p> <p>Dans le cadre d'une mobilité à l'étranger, les étudiants peuvent bénéficier d'un réseau d'universités partenaires. Cette mobilité internationale est obligatoire pour le M1 <i>Politiques et société en Europe - l'Europe et le Monde</i>. De nombreux étudiants effectuent leur stage à l'étranger (40 % pour le M2 <i>Ingénierie des projets européens et internationaux</i>).</p> <p>Mais les moyens financiers manquent pour mener à bien certaines opérations (voyages d'études pour découvrir <i>in situ</i> les institutions européennes ; invitation d'intervenants étrangers, etc.).</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est très sélectif, en raison du nombre relativement important de candidatures et du nombre de places limité pour chaque spécialité (environ 80 à 150 dossiers reçus pour une vingtaine ou une trentaine de places pour les enseignements présentiels).</p> <p>L'accès en M1 Droit européen et international et Politiques et société en Europe-Science politique de l'Europe est acquis pour les étudiants titulaires d'une licence en droit. L'accès en M1 Politiques et société en Europe-Europe et Monde est sélectif, en raison de l'obligation « de trouver une mobilité internationale pour tous les étudiants ». La sélection se fait sur dossier (résultats universitaires, CV, lettre de motivation) par une commission pédagogique, dont la composition n'est pas précisée, puis éventuellement par un entretien oral : les étudiants viennent des filières histoire, géographie, droit, sciences politiques, LCE (Langues et Cultures Etrangères) et LEA (Langues Etrangères Appliquées). La sélection est systématique en M2.</p> <p>Il n'existe pas de dispositif particulier de remise à niveau. Mais en M2, le suivi personnalisé est rendu possible par les effectifs réduits.</p> <p>La description d'un dispositif spécifique à destination des étudiants en situation de handicap manque.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements se font principalement en « présentiel », sauf pour le M2 <i>Droit international et européen des droits fondamentaux</i> (enseignement à distance), avec des méthodes pédagogiques classiques.</p> <p>Le numérique occupe une place marginale au sein de la mention : mise en ligne de documents de cours sur la plate-forme de l'Université ; bases de données juridiques). Mais l'usage des étudiants n'est pas détaillé et le numérique n'est pas intégré à l'enseignement.</p> <p>Les équipements informatiques sont peu nombreux et les cours d'informatique inexistantes (formation à l'utilisation de logiciels à vocation professionnelle).</p> <p>L'admission au master est possible dans le cadre de la formation continue, mais rien n'est dit sur les modalités d'organisation de chaque année pour les étudiants concernés.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les évaluations des cours se font de manière classique et dépendent de chaque enseignant (dissertations, commentaires de texte, exposés, rédaction et soutenance de rapports ou de mémoires, etc.).</p> <p>En M1 <i>Politiques et société en Europe-Science politique de l'Europe</i> et en M2 <i>Science politique de l'Europe</i>, les examens terminaux ont été supprimés au profit du seul contrôle continu.</p> <p>Il n'apparaît qu'une seule session d'examens, sans mention d'une session de rattrapage.</p> <p>Les jurys se réunissent en juin pour le M1, en septembre pour le M2. Chaque membre de l'équipe pédagogique y est convié. La composition et le fonctionnement des jurys ne sont pas suffisamment précisés, de même que les règles de délivrance des ECTS (crédits européens).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il existe un livret des études, faisant état des savoirs et savoir-faire à acquérir et à développer par chaque étudiant.</p> <p>Le suivi des compétences acquises par les étudiants se fait dans le cadre de chaque enseignement, via les évaluations. Mais la transversalité ne semble guère prise en compte (décloisonnement des disciplines). La méthode de suivi informelle et personnalisée prévaut.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il n'existe pas d'indicateurs fiables sur l'insertion professionnelle des étudiants au niveau de la mention. Mais certaines spécialités disposent de leurs propres enquêtes (effectuées par le SUIO - Service Universitaire d'Information et d'Orientation - de l'Université de Nantes), lesquelles révèlent de bons taux d'insertion professionnelle. Des associations des anciens étudiants participent au suivi mais il n'existe pas d'observatoire des étudiants.</p> <p>Une part croissante d'étudiants issus du <i>master Ingénierie des projets européens et internationaux</i> s'inscrit en doctorat.</p> <p>Le master 2 <i>Droit du marché</i>, à vocation professionnalisante, affiche un taux d'emploi de 57 % 18 mois après l'obtention du diplôme, de 100 % 30 mois après ; le master 2 <i>Droit international et européen des droits</i></p>

	<p><i>fondamentaux, de 88 % à 18 mois.</i></p> <p>Les taux oscillent entre 90 % et 100 % pour les étudiants titulaires d'un M2 <i>Droit et Sécurité des Activités maritimes et océaniques</i> ou d'un master 2 <i>Ingénierie des projets européens et internationaux</i>.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. Mais des conseils de perfectionnement fonctionnent dans les règles au niveau de chaque spécialité, sur un modèle imposé par l'Université de Nantes. Il n'est pas mentionné de compte-rendu des réunions des conseils de perfectionnement.</p> <p>Les enseignements ne sont pas évalués par les étudiants, ni les formations dans leur ensemble (à l'exception du M2 <i>Droit du marché</i>).</p> <p>La coordination générale de la mention (pilotage de la formation) avec ses spécialités manque de clarté.</p> <p>Les réunions de concertation entre les responsables de chacune des spécialités semblent rares, irrégulières et menées de manière informelle.</p> <p>Chaque responsable de spécialité a pour interlocuteur un représentant étudiant, mais rien n'est dit sur les modalités de désignation de ce dernier, ni sur la manière dont se font les échanges.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation du Master : etudes europeennes et internationales

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	Droit, Economie, Gestion
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Mention Etudes Européennes et Internationales
Responsable de la formation	Jean-Christophe Barbato

Observations :

- Il sera remédié à l'absence de conseils de perfectionnement au niveau de la Mention et sur le cycle Master dans le cadre du prochain contrat quinquennal. Ce conseil de perfectionnement permettra de renforcer le pilotage au niveau de la Mention.
- Le diplôme applique l'ensemble des dispositions prises par l'Université de Nantes afin d'assurer l'accès des personnes handicapés aux formations, la prise en compte du handicap et ainsi que l'égalité des chances (tiers temps par exemple pour les personnes handicapées).
- Des fiches d'évaluation des enseignements seront élaborées.
- Le pilotage des spécialités repose sur un ou deux directeurs pour chacune. Il est complété par un conseil de perfectionnement. Le pilotage s'effectue en liaison avec le ou la représentante des étudiants.
- Le ou la représentante des étudiants est élu chaque année par les étudiants de chaque spécialité. Les échanges avec le corps enseignants et la direction de chaque spécialité se font de manière formelle par grâce au conseil de perfectionnement et également, par le biais, d'un dialogue tout au long de l'année pour signaler les demandes et les éventuelles difficultés.
- Les jurys au sein de chaque spécialité sont composés des membres de l'équipe enseignante. Ils se réunissent une fois par an.
- La Mention applique les règles de l'Université de Nantes concernant les règles de délivrance des ECTS.

- Dans le cadre de la labélisation des formations de la Mention au sein de l'Alliance Europa, des engagements pour renforcer les cours de et en langues étrangères ont été pris. Il n'en reste pas moins que ces cours et ces enseignements occupent déjà une place importante au sein de la Mention même si celle-ci varie selon les spécialités. Concernant spécifiquement la spécialité Droit International et Européen des Droits Fondamentaux, il semble pour le moins difficile et peu pertinent de proposer des cours en anglais dans la mesure où le diplôme bénéficie du soutien de l'agence universitaire de la Francophonie.

- Le numérique est utilisé dans chacun des spécialités grâce à la plateforme mise en place par l'Université. L'une des spécialités de la mention fonctionne entièrement sur une base numérique (spécialité DIEDF). La place du numérique ne mérite donc pas d'être qualifiée de marginale. Une réflexion sera cependant menée pour savoir quand et comment il pourrait être pertinent de renforcer l'utilisation des outils numériques au sein de la mention.

D'ores et déjà, le développement de l'usage du numérique est en marche dans le cadre de la spécialité de master 2 Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques : UN e-SEA vise à créer, à l'Université de Nantes, la première Université numérique internationale et interdisciplinaire dédiée à l'enseignement à distance des Sciences de la Mer, en proposant à un large public des formations tant dans les domaines des sciences humaines (géographie, droit, histoire...) que de l'ingénierie (génie civil, biotechnologies...). UN-e-SEA proposera à compter de la rentrée 2016 des formations diplômantes de niveau Master, ainsi que des sessions de formation continue, sous forme de cours écrits disponibles en ligne, de vidéos et contenus interactifs, et d'accompagnement personnalisé par les enseignants-chercheurs de l'UN et des établissements associés dans le cadre de l'Institut Universitaire de la Mer et du Littoral (IUML - fédération de recherche labellisée CNRS). Le projet se focalise sur l'adaptation des formations existantes à un enseignement à distance. Ces formations seront ouvertes à terme à tout étudiant francophone ou anglophone de niveau licence acquis, et viseront particulièrement, à l'international, les pays d'Afrique et d'Asie. En parallèle, seront développés des modules de formation continue en enseignement à distance afin de répondre aux attentes du tissu industriel régional, national et international et de cibler précisément le développement des métiers de demain.

- Une réflexion est conduite au niveau de l'Université est en cours afin d'améliorer le suivi des diplômés.